RÉSEAU PASTORAL Auvergne-Rhône-Alpes

CERPAM
Centre d'Études & de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Mon expérience avec les chiens de protection

ENQUETE 2021

Profil-type
des témoignages récoltés

54 % HOMMES — 46 % FEMMES

46 ANS ÂGE MOYEN

62 % EN GROUPE (38% SEULS)

27 % AVEC CHIENS DE COMPAGNIE (73% SANS)

75 % RANDONNEURS

8 % VTTISTES

9 % TRAILEURS

8 % AUTRES

Les résultats de l'enquête
513 témoignages recueillis cette année

Les réponses
En chiffres

En réponse à **l'augmentation du nombre de loups** sur le massif des Alpes, **de plus en plus de chiens de protection** sont utilisés par les éleveurs pour défendre leur troupeau, en alpage comme en vallée. La cohabitation entre les chiens de protection et les activités de pleine nature engendre parfois des difficultés.

Face à ce constat, le dispositif ***«Mon Expérience avec les Chiens de Protection»*** a été mis en place par les services pastoraux avec un triple objectif :

1. **Identifier** les situations de cohabitation problématiques
2. Décrire et mieux **comprendre** les rencontres entre usagers des espaces pastoraux et chiens de protection
3. **Aider à la réflexion** sur les actions à engager pour améliorer la cohabitation des activités

Cette enquête est diffusée avec l'appui de nombreuses structures telles que les collectivités locales, les offices et acteurs du tourisme, mais aussi les parcs naturels régionaux et nationaux... Née en 2018 d'une expérimentation menée par la Société d'Economie Alpestre de la Savoie et par l'Agence Alpine des Territoires, la démarche s'est peu à peu élargie. En 2021, l'action a été menée sur les 2 régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur grâce à des financements de l'Etat.

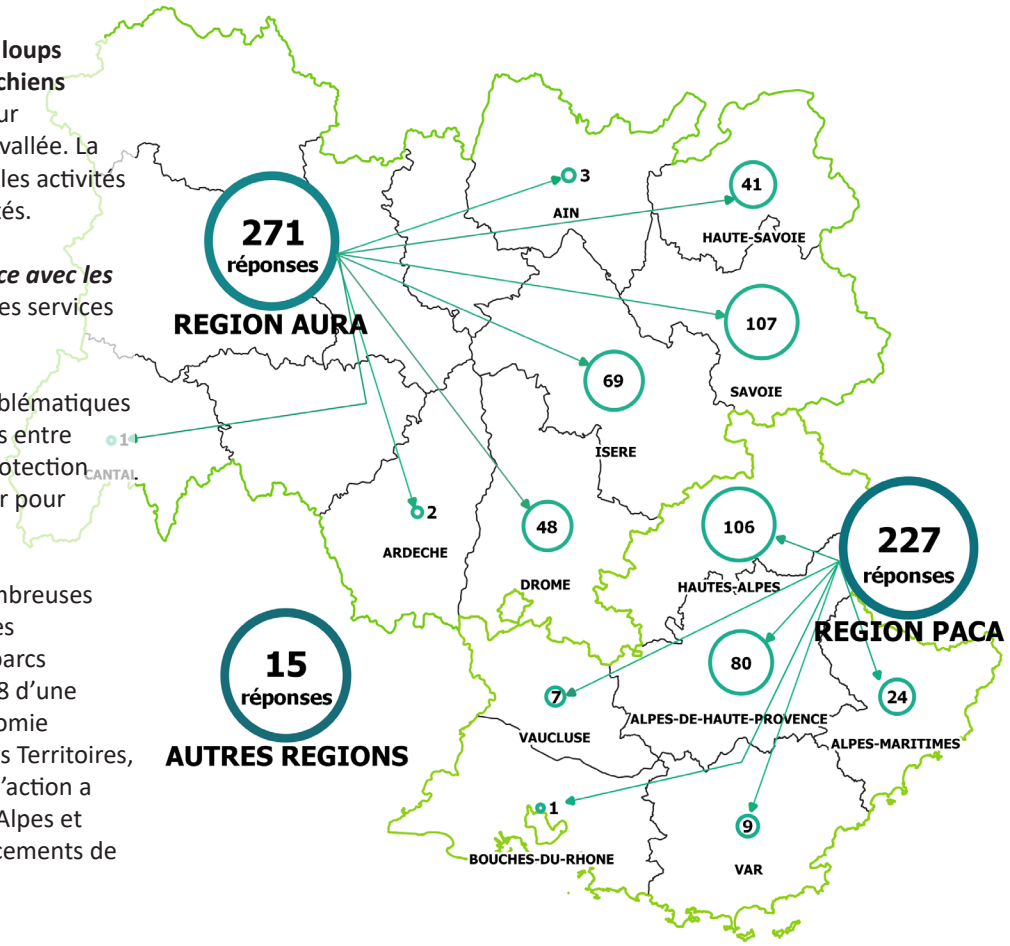

Fonctionnement du chien de protection

1. Le chien possède des capacités sensorielles différentes de celles d'un être humain (moins bonne vue, odorat très développé, ...)
2. Son rôle étant d'écarter toute menace, il va chercher d'abord à identifier tout élément s'approchant du troupeau
3. Le chien peut s'approcher de vous afin d'établir un contact visuel ou olfactif
4. Il aboie (c'est son moyen de communiquer) pour alerter et dissuader
5. La vitesse de déplacement des éléments (prédateur, vélo, traileur...) est perçu comme une menace

Appréciation des rencontres

Sur des milliers de rencontres avec les chiens de protection, la majorité se déroule fort heureusement sans conséquences pour les randonneurs. Nous avons ci-dessous analysé l'**appréciation des rencontres jugées comme mauvaises** par les usagers :

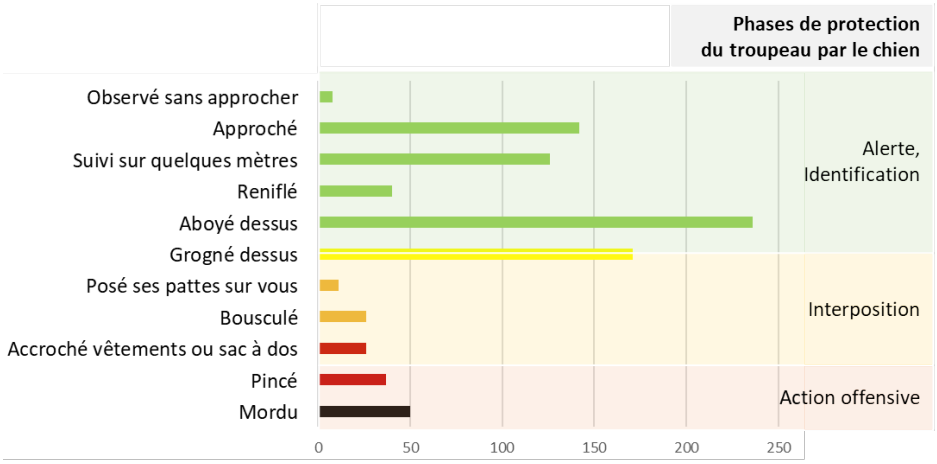

Comportement du chien dans les rencontres perçues par le répondant comme mauvaises

Des pratiquants mal à l'aise ou craignant pour leur sécurité lorsque le chien joue son rôle d'alerte

Lorsque le **chien ne fait qu'aboyer**, **40 % des répondants considèrent déjà la rencontre comme mauvaise**, 30 % ressentent de la peur, allant même jusqu'à la panique (5 % des répondants) ou la terreur (3 %). Cela interroge puisque l'**aboiement** est un **comportement recherché** afin d'alerter le berger et de dissuader tout étranger au troupeau de s'approcher.

Le grognement, un palier qui déclenche une peur légitime pour les usagers

Dès lors qu'**un chien grogne durant la rencontre**, celle-ci est mal vécue par les randonneurs. Les **sentiments de peur** (67 %), de panique (27 %) et de terreur (23 %) **augmentent sensiblement** par rapport au palier inférieur où le chien ne fait qu'aboyer. Le grognement est la dernière alerte du chien, il convient d'être **particulièrement attentif pour adopter les bons comportements** pour éviter de faire basculer les chiens dans leur phase d'interposition.

Facteurs favorisant les bonnes rencontres

La présence du berger aide les bonnes rencontres

L'enquête met en évidence une proportion moins importante de mauvaises rencontres lorsque le berger est présent. Il participe à **éviter les comportements du chiens inappropriés ou perçus comme trop agressifs** par les usagers, mais aussi les comportements inappropriés des usagers. Attention, à noter que le berger ne peut pas toujours intervenir (fréquentation touristique importante, d'autres tâches à effectuer, pas de visibilité, etc.). De plus, il n'a pas forcément l'influence nécessaire sur le chien, qui généralement ne lui appartient pas (celui-ci appartenant à l'éleveur) et qui est éduqué pour prendre des décisions seul.

Accepter le fait que le chien fasse son travail d'alerte et d'identification

Lorsque le chien s'approche, renifle ou aboie, il est encore dans le cadre de ses fonctions. En acceptant son message d'**alerte** et en adoptant les bons comportements, la rencontre est plus facile, le pratiquant plus serein et le chien aussi.

Etat des lieux des incidents remontés par l'enquête en 2021

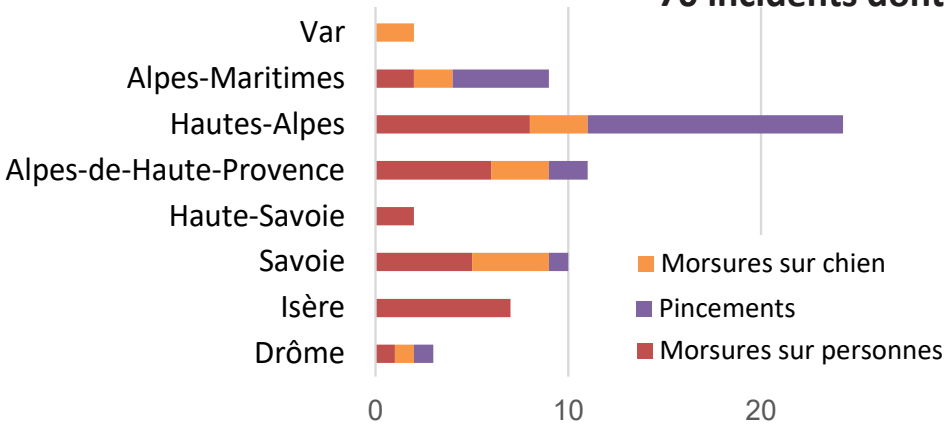

70 incidents dont :

15 morsures sur chien de compagnie,

24 pincements sur personne

31 morsures sur personne

D'autres incidents remontent via d'autres canaux (gendarmerie, etc.). La majorité des personnes impliquées (victimes et éleveurs) a été recontactée pour comprendre les circonstances de l'incident.

Des incidents à remettre dans leur contexte

Les incidents ont impliqué moins de 2 % des chiens de protection

Ces **70 incidents sont à regarder en parallèle des 5000 chiens de protection financés par l'Etat** et principalement concentrés sur les départements subissant la plus forte pression de prédation. Ainsi, plus de 1000 chiens de protection sont présents sur le seul département des Hautes-Alpes.

Qui dit plus de loup sur le territoire, dit plus de chiens de protection

Pour que la protection des troupeaux par les chiens soit efficace, il faut **opposer au loup un nombre suffisant de chiens**. Ce nombre dépend de nombreux facteurs (type de troupeau à garder, topographie de l'alpage, age et profil des chiens...). Malgré les dispositifs de protection, le **nombre d'attaques de loups sur les troupeaux ne cesse d'augmenter année après année** : 3 281 attaques avérées de loup en 2020, contre 2 266 en 2015 et 1 084 en 2010. Pour en savoir plus, consultez le site maploup.fr ou sur le site de la DREAL AuRA : http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/donnees-sur-les-dommages-a3854.html

Facteurs contribuant aux mauvaises rencontres

Les mauvaises rencontres et les incidents sont souvent liés à un facteur ou plus souvent à une combinaison de facteurs

Le comportement de la personne

Opérer un geste brusque (lever les bras, cris, mouvement des bâtons, fuite, ...), traverser rapidement un troupeau (en courant, à vélo) ou prendre son chien dans ses bras sont souvent des facteurs suffisants pour déclencher des accidents.

Le comportement du chien

Travailler avec du vivant, c'est s'exposer à un certain nombre de facteurs moins facilement maitrisables. Par exemple, des perturbations au sein d'une meute de chien (une femelle en chaleur, ...) peuvent influer sur l'humeur des chiens. Certains chiens manquant de discernement peuvent également être le fruit d'une mauvaise sélection génétique.

Le contexte

Parfois, les éléments de contexte se conjuguent et viennent tendre une situation apparemment anodine. L'effet de surprise d'une rencontre (déplacement du troupeau et de l'usager l'un vers l'autre, topographie particulière) entraine souvent des incidents... Une forte pression de prédation peut également influer sur l'humeur des chiens de protection (épuisement, nervosité, ...).

Le rôle et l'accompagnement de l'éleveur et du berger

La question de la formation puis de l'accompagnement des éleveurs pour l'éducation et la gestion d'une meute de chiens de protection est primordiale, tout comme celle de la transmission de la meute de chiens d'un éleveur à un berger. Un déséquilibre au sein de la meute, un manque d'autorité sur la meute peuvent constituer un facteur de risque accru.

Quelles conséquences pour les usagers qui ont vécu une mauvaise rencontre ?

Une **Hésitation sur le choix du lieu de vancances** pour **13%** des **répondants**

Une attention portée au **Choix** des **secteurs en fonction de la présence ou non de chiens de protection** pour **58%** des **répondants**

Un **Arrêt des activités** en montagne pour **11%** des **répondants**

Un **Sentiment de colère** prédominant pour **66%** des **répondants** **envers les bergers** (42%), les **éleveurs** (23%), les chiens (11%) et les autorités (7%)

Des exemples à ne pas suivre

Taser, bombe au poivre, jet de pierre, ... Plusieurs personnes ont déclaré à travers le questionnaire adopter des **réponses agressives face aux chiens de protection**... Mais cela renforce **le caractère craintif, défensif et potentiellement agressif** des chiens envers les prochaines personnes qu'ils croiseront.

Quelques réponses apportées par les services pastoraux

1. L'amélioration du **dispositif d'alerte** en cas de pincement et/ou de morsure et la bonne coordination avec les structures locales (DDT, gendarmerie, communes, OT, ...) pour recenser au maximum les incidents et réaliser les enquêtes auprès des victimes et des éleveurs.
2. La mise en place de **temps d'échanges et/ou de médiation** entre les éleveurs et les acteurs du territoire pour aboutir à des solutions locales et concrètes de résolution de problèmes.
3. L'**information et l'accompagnement des éleveurs et des territoires** sur la question des chiens de protection
4. La mise en place de **nouveaux outils de sensibilisation.**

Quel comportement adopter avec un chien de protection?

Tous les clips et brochures concernant les chiens de protection sont rassemblés sur le site web de la DREAL AuRA : http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/supports-et-outils-d-information-sur-les-chiens-de-r4599.html

Un travail réalisé par :

Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes

Le Réseau Pastoral AuRA est composé de l'ensemble des services pastoraux départementaux et du SUACI

CERPAM
Centre d'Études & de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Avec le soutien financier de :

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Liberté
Égalité
Fraternité